



ANOLIS RH

Société de portage salarial

1 A propos de nous,

ANOLIS RH est une société de portage salarial créée en 2014. Son objectif est de mettre en relation :

- les professionnels à la recherche d'une plus grande liberté dans le choix de leurs missions et de leur temps de travail mais qui souhaitent conserver le statut sécurisant de salariés

- les entreprises qui désirent garder une plus grande flexibilité dans la gestion de leurs sous-traitantes et autres ressources externes que ce soit sur des missions de courtes ou de longues durées.

En collaboration avec ANOLIS CONSEIL, ANOLIS RH souhaite apporter un accompagnement adapté et personnalisé aux consultants se tournant vers le portage salarial, tout en conservant les mêmes valeurs et principes.

Qu'est-ce que le portage salarial ?

Le portage salarial est une nouvelle forme d'emploi qui **concilie les avantages du travail indépendant avec ceux du salariat**. Il se caractérise par une relation tripartite entre une société de portage, une personne (le porté) et une entreprise cliente.

Le salarié porté se charge de la prospection des clients, de la négociation de la prestation et de la fourniture desdites prestations à l'entreprise cliente. Inutile de se lancer dans des démarches administratives lourdes et contraignantes pour créer et développer son activité : la société de portage vous apporte un **statut immédiat de salarié**, sans coût initial ni formalité. Elle s'occupe de la **gestion administrative de votre activité**.



1. SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ADHESION

Le consultant signe une convention d'adhésion qui fixe les règles de la collaboration avec ANOLIS RH et les modalités d'accueil de son activité au sein de notre entreprise (calcul des rémunérations, montant des frais de gestion...).



2. NEGOCIATION DES TERMES DE LA MISSION

Le consultant négocie directement avec son client les termes de la mission : contenu, planning, conditions financières. Il doit réaliser un devis à présenter à l'entreprise cliente et à ANOLIS RH, société de portage.



3. CONTRACTUALISATION DE LA MISSION

Nous organisons la relation contractuelle avec le client. Un contrat de prestation de services est conclu entre le client et la société de portage basé sur le devis réalisé. Un contrat de travail est signé avec le consultant qui devient salarié d'ANOLIS RH dès le début de la mission.



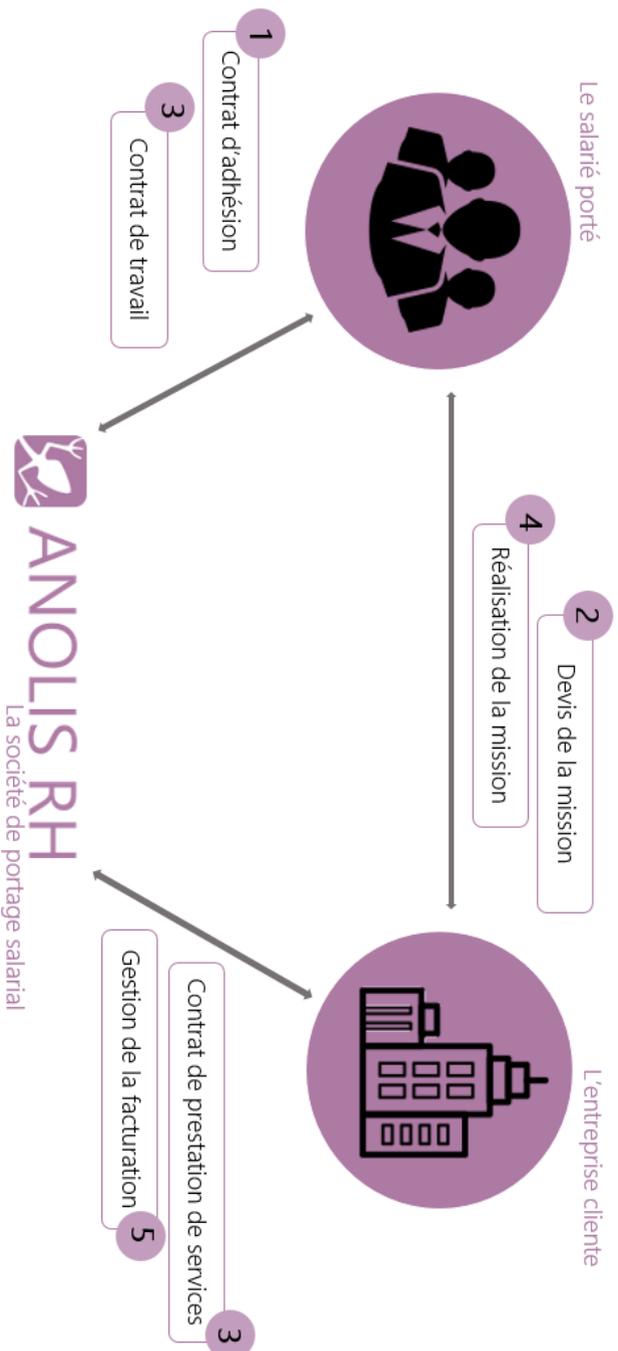
4. REALISATION DE LA MISSION

Le consultant réalise la mission selon les modalités déterminées dans le contrat de prestation.



5. GESTION DE LA FACTURATION

Après la fin de sa mission ou la réception du rapport d'activité validé au préalable par le client, nous gérons la facturation et le recouvrement auprès du client. ANOLIS RH verse un salaire mensuel au consultant après déduction des frais de gestion selon les modalités négociées au préalable.



GESTION ADMINISTRATIVE

- > Gestion financière et comptable : Elaboration des factures et suivi des règlements.
- > Gestion fiscale et sociale : Paiement des charges salariales, fiscales et indirectes.
- > Gestion des frais professionnels et d'activité.
- > Contractualisation : Etablissement des contrats de prestation de service et de travail.
- > Assurance : Avantage du statut de salarié (sécurité sociale, mutuelle et prévoyance, retraite...).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

- > Prospection commerciale : Aide à l'élaboration d'une stratégie commerciale.
- > Transmission d'outils et supports commerciaux.
- > Elaboration de CV, cartes de visites, pages WEB personnalisés.
- > Aide à l'élaboration des devis, à la définition

SUIVI MISSIONS ET DEMARCHES

- > Mise à disposition d'un interlocuteur privilégié pour suivre votre dossier
- > Accompagnement constant dans l'ensemble des démarches
- > Présence dans nos locaux de Montrouge

Nos atouts,

ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE

CREDIBILITE AUPRES
DES ENTREPRISES
CLIENTES

SUIVI QUOTIDIEN,
REACTIF ET ADAPTE
A VOS BESOINS

VOLONTE D'ETRE
UN PARTENAIRE
DE NOS
CONSULTANTS

Nos domaines d'intervention



Audit



Communication



Conseil



Formation



Graphisme



Ingénierie



Informatique



Marketing

Autres prestations intellectuelles



12 rue René Barthélémy
92120 MONTROUGE

Accès M4 Mairie de Montrouge

Tél. : 09.67.34.84.62

Fax. : 09.70.62.49.83

Mail : contact@anolis-rh.com



ANOLIS RH

SARL au capital de 1500€, RCS Nanterre 803 956 200

12 rue René Barthélémy 92120 MONTROUGE

Tél. : 09.67.34.84.62

Fax. : 09.70.62.49.83

Mail : contact@anolis-rh.com